Célébration du 60ème anniversaire du droit de vote des femmes, 6 mars 2010

La cérémonie a lieu au Palais Eynard et commence par un discours de Mme Sandrine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève.

Il aura fallu attendre l'an 1971 pour que les femmes puissent enfin voter ! Elle relève aussi qu'elles deviennent aussi reconnues que les hommes; qu'il faut faire confiance à l'avenir pour obtenir la parfaite égalité entre les hommes et les femmes et remercie les suffragettes qui ont ouvert la voie aux femmes en se battant pour défendre leurs droits.

La parole est donnée à Mme Isabel Rochat, Conseillère d'Etat du canton de Genève.
L'époque a changé, une croisade est menée pour faire évoluer et changer les mentalités envers les femmes sur leur sensibilité accrue, leur quotidien, leur vie sociale et privée, familiale et professionnelle, car elles prouvent depuis longtemps qu'elles sont capables de tout mener de front.
Genève n'est pas encore assez compétente pour soutenir toutes les femmes. La théorie et la réalité sont encore bien différentes à ce jour. On le voit bien dans l'inégalité de la formation, du salaire, et de la disparité. Les femmes ne sont pas assez représentées en politique, elles ont encore des difficultés à s'imposer face aux hommes et leur compétences ne sont pas suffisamment reconnues.

La femme doit prendre son essor «attention à la tyrannie de la mère écolo» phrase de Mme Badinter ! Il faut que les mères montrent le chemin à leurs filles pour le futur. La sonnette d'alarme est tirée en politique pour soulager les femmes mais il y a encore beaucoup à faire, car l'égalité entre homme et femme ne doit pas seulement être un article de loi, il faut la construire jour après jour.

Puis, Mme Micheline Calmy-Rey, Conseillère fédérale, prend la parole. Au début du 20ème siècle, les femmes se sont battues pour le droit de vote. En décembre 1952, elles se sont prononcées pour la première fois sur un vote fédéral. En 1960, l'introduction pour le vote a été un combat mais pas un cadeau ! Le 6 mars 1960, est une étape importante pour la Suisse et pour le canton de Genève. Nous devons le respect à toutes celles qui

ont lutté, il y a 100 ans déjà ! Depuis 1960, les choses ont commencé à changer en théorie, mais pas suffisamment dans la pratique.

A ce jour, il y a 42 % de femmes au Conseil Fédéral, soit 3 femmes plus une chancelière. 30 % de femmes au Conseil National. Un cinquième de femmes dans les gouvernements et au Conseil des Etats à Berne. Un quart de femmes au Grand Conseil de Genève.
Aujourd'hui, il faut vraiment être ensemble pour relever les défis, car la parité est très importante partout et à tous les niveaux. La conviction est le moteur des femmes pour avancer.

Dans la République démocratique du Congo, lors de son voyage, Mme Calmy-Rey a rencontré des femmes qui lui ont expliqué leurs conditions de vie, à savoir la violence quotidienne l'insécurité, etc… Malgré tout elles continuent de s'engager pour faire changer les mentalités du monde et à travers le monde. C'est un travail qui doit être soutenu par toutes les associations et les personnalités politiques du monde. Toutes les femmes ont le pouvoir d'avancer !
Elle remercie l'assemblée et dit son plaisir d'être présente parmi nous en ce jour particulier.